



BREUSCH'
wickersheim



Breusch'

mon village





Mes chers concitoyennes et concitoyens,

C'est le temps des vœux et des bonnes résolutions qui m'amène vers vous avec ce nouveau numéro de 'Breusch'mon village'.

Cela fait deux ans que nous avons rencontré dans notre vie du quotidien ce « maudit virus » ! Et il mute ! Rappelons que ses mutations ne sont que des accidents génétiques, plus le virus prospère, plus la

probabilité qu'il mute à son avantage grandit. Notre réponse à nous, humains, n'est pas accidentelle, elle. Elle est murie, réfléchie, scientifique, elle est le fruit de notre grande capacité d'adaptation. Passé le temps de la stupeur et des réflexes archaïques, rapidement tout le monde s'est mis à l'œuvre, petits et grands, chacun à sa mesure. Notre réponse, celle qui nous sortira de ce long épisode de pandémie est une réponse collective et globale en intégrant bien que le monde est un village.

Chez nous, nous avons finalement dû renoncer à la Fête des Aînés. Sa convivialité autour d'un grand repas partagé nous rendait vulnérable. Tâchons de ne pas rater les prochaines opportunités de nous rassembler comme a pu le faire notre Club de Foot pour le Messti l'été dernier. Toutes nos associations ont cherché à s'adapter pour poursuivre au mieux, en fonction des circonstances mouvantes, leurs activités et leurs rassemblements.

L'automne passé a vu s'ouvrir pour nous tous un joli cadeau de Noël : cette fameuse piste cyclable devenue une liaison cyclable ouverte aux cyclistes et aux piétons, à partager qui vers le collège, qui vers le canal de la Bruche et la grande ville, qui d'autre vers

des courses ou simplement assis sur le banc pour contempler le paysage qui s'ouvre sur le vallon du Muhlbach et les Vosges, en toute sécurité. Les freins à la réalisation de cette nouvelle voie, qui ont finalement cédé après plus de 30 ans, nous montrent combien s'adapter demande des efforts, de l'abnégation et de la persévérance.

En novembre 2021, le projet du Conseil Municipal des Jeunes a vu le jour dans l'enthousiasme d'une équipe concernée par l'engagement de tout un chacun dans la vie de notre commune. Nous pouvons être fiers de cette jeunesse qui s'adapte au monde qui s'ouvre devant eux plus vite encore que nous autres. Cette jeunesse qui apprend l'engagement et l'intérêt de la « chose publique », en latin 'res publica'.

Devant nous, à la fin de l'été, s'ouvrira le grand chantier de la salle polyvalente et du nouveau périscolaire attenant. Ces travaux seront accompagnés d'un recalibrage des installations d'écoulements des eaux au niveau du parking. Encore un effort d'adaptation devant un village qui grandit et des précipitations d'orages qui s'accroissent.

En ces temps de campagne électorale des présidentielles et législatives, gardons-nous des marchands de rêves sans lendemain, qui jouent sur les leviers de l'émotion et de l'immédiateté. Sachons voir où est l'essentiel et la raison du long terme comme nous l'apprend depuis deux ans ce « maudit virus » !

Mes chère(s) concitoyen(ne)s, recevez ici l'expression de mes vœux les plus chaleureux : santé de l'esprit, santé du corps, santé en famille, santé en collectivité !

Ich wünsch èiech a glückliches nèi Jahr !

Votre Maire, Doris TERNOY

Responsable de la publication :

Doris TERNOY

Membres de la commission « communication » :

Lucien KRATZ - Sophie OUVRARD - Jean MEYER -
Odile BIRGY LOZANO - Aurélie SCHMIDT -
Jean-Louis NIEDERST - Daniel SEIFERT

Conception et impression :

Imprimerie Sostralib - 03 88 04 17 24

Dépôt légal : janvier 2022

Numéro imprimé à 700 exemplaires

Vente et reproduction interdite

*Par respect de l'environnement
ce document est imprimé sur
du papier issu de forêts gérées
durablement et sans chlore*



Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 janvier 2021

1. Validation programme de voirie 2021 (délibération n° 1/2021)
2. Formations des élus (délibération n° 2/2021)
3. Cadeau de départ à la retraite des agents communaux (délibération n° 3/2021)
4. Mise en place du règlement applicable en cas de demande de dérogation scolaire (délibération n° 4/2021)
5. Mise à jour du bail emphytéotique du multi accueil Les Lutins des Châteaux (délibération n° 5/2021)
6. Approbation de la modification des statuts du SIVU Les Châteaux (délibération n° 6/2021)
7. Approbation des rapports d'activité de la FDMJC et de l'AGES (délibération n° 7/2021)
8. Validation des propositions d'installation du nouveau mobilier urbain par JC DECAUX dans le cadre de la convention entre l'Eurométropole de Strasbourg et JC DECAUX (délibération n° 8/2021)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mars 2021

1. Avenant au bail emphytéotique du multi-accueil (délibération n° 9/2021)
2. Avenant à la convention avec ATMO (délibération n° 10/2021)
3. Validation de la convention d'entretien des abords du multi-accueil par le personnel communal (délibération n° 11/2021)
4. Conventions entre la Commune et les associations disposant d'équipements et/ou locaux (délibération n° 12/2021)
5. Nouvelle mise en location de la parcelle communale située sur le ban de Handschuheim (délibération n° 13/2021)
6. Position de la Commune concernant l'acquisition des parcelles situées au 10 rue des Forgerons pour le projet de périscolaire et salle polyvalente (délibération n° 14/2021)
7. Autorisation de dépôt d'un certificat d'urbanisme d'information pour le projet de périscolaire et salle polyvalente (délibération n° 15/2021)
8. Éclairage de la piste cyclable Breuschwickersheim-Achenheim (délibération n° 16/2021)
9. Validation du groupement de commande pour la location de véhicules-engins et matériel (délibération n° 17/2021)
10. Convention ADS (Autorisations Droits des Sols) entre la Commune et l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 18/2021)
11. Avis concernant le projet de pacte de gouvernance de l'Eurométropole de Strasbourg (délibération n° 19/2021)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 mars 2021

1. Lancement de l'appel d'offres pour le concours de la maîtrise d'œuvre pour la construction du périscolaire et la rénovation de la salle polyvalente (délibération n° 20/2021)
2. Remplacement du serveur informatique de la Mairie (délibération n° 21/2021)
3. Présentation du tableau de la CLECT

Compte-rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2021

1. Vote du compte de gestion 2020 (délibération n° 22/2021)
2. Vote du compte administratif 2020 (délibération n° 23/2021)
3. Affectation de résultats (délibération n° 24/2021)
4. Vote des taux d'imposition 2021 (délibération n° 25/2021)
5. Vote du budget primitif 2021 (délibération n° 26/2021)
6. Vote des subventions 2021 (délibération n° 27/2021)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 avril 2021

1. Mise à jour de la délibération n° 14/2021 relative à la position de la Commune concernant l'acquisition des parcelles situées au 10 rue des Forgerons pour le projet de périscolaire et salle polyvalente (délibération n° 28/2021)
2. Avis concernant le PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation) et SDAGE (Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Rhin et de la Meuse (délibération n° 29/2021)
3. Convention entre la Commune et le Club de Pétanque (délibération n° 30/2021)
4. Composition du jury de concours de maîtrise d'œuvre (délibération n° 31/2021)
5. Composition du bureau de vote pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 (délibération n° 32/2021)
6. Autorisation de dépôt d'une demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité Territoriale pour les travaux de rénovation de la toiture du club house de football et pétanque (délibération n° 33/2021)
7. Décision modificative n° 1 (délibération n° 34/2021)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juin 2021

1. Mise à jour de la composition du jury du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction d'un périscolaire accolé (délibération n° 35/2021)
2. Autorisation de signature de l'acte notarié pour l'acquisition par la Commune des parcelles n° 26, 27, 123, 128 et 130 section n° 6 pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction d'un périscolaire accolé (délibération n° 36/2021)
3. Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour la Mairie (délibération n° 37/2021)
4. Demande de subvention du Tennis Club (délibération n° 38/2021)
5. Validation de la vente de divers objets (délibération n° 39/2021)
6. Indemnité pour les élections départementales et régionales (délibération n° 40/2021)
7. Adhésion à l'Agence du Climat (délibération n° 41/2021)
8. Zone à Faibles Émissions (délibération n° 42/2021)
9. Autorisation de pose d'un compteur communicant par RGDS (délibération n° 43/2021)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 août 2021

1. Suite au jury de concours du 6 août 2021, choix du maître d'œuvre pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction accolée d'un périscolaire de 60 places (délibération n° 44/2021)
2. Choix de l'entreprise pour les travaux de réfection de la toiture du club-house (délibération n° 45/2021)
3. Mise en place d'un tarif adapté pour les occupations du domaine public par les entreprises de moins d'un an (délibération n° 46/2021)



Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 août 2021

1. RECTIFICATION ERREUR MATERIELLE : Choix du maître d'œuvre pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction accolée d'un périscolaire de 60 places (délibération n° 44/2021 rectificative)
2. Mise à jour du tarif suite augmentation des prix des matières premières (délibération n° 47/2021)
3. Validation de la charte pour la mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes (délibération n° 48/2021)
4. Avenant à la convention de mise à disposition à la FDMJC des locaux pour le périscolaire (délibération n° 49/2021)
5. Renouvellement de l'adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics » (délibération n° 50/2021)
6. Modification des conditions d'occupation du domaine public pour l'antenne SFR par HIVORY (délibération n° 51/2021)
7. Décision modificative n° 2 (délibération n° 52/2021)
8. Vente de la charpente de l'abribus (délibération n° 53/2021)
9. Validation de l'implantation d'une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques par l'EMS (délibération n° 54/2021)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 27 août 2021

1. Subvention pour l'association organisatrice de la Fête Nationale (délibération n° 55/2021)
2. Taux d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les nouvelles constructions (délibération n° 56/2021)
3. Mise en place d'un tarif pour les locations de la salle de l'Ancienne Ecole par des professionnels installés dans la Commune (délibération n° 57/2021)
4. Mise à jour du bail de location de chasse (délibération n° 58/2021)
5. Organisation de la Fête de Noël des Aînés (délibération n° 59/2021)
6. Constitution du comité de pilotage pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction du périscolaire (délibération n° 60/2021)
7. Marché pour la réalisation du contrôle technique pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction du périscolaire (délibération n° 61/2021)
8. Vœux de la Commune dans le cadre de l'aménagement foncier (délibération n° 62/2021)
9. Représentation de l'Eurométropole et des communes au sein des instances de suivi de la charte relative à l'implantation des antennes relais de téléphonie mobile entre l'Eurométropole, les opérateurs de téléphonie mobile, des bailleurs sociaux, et les communes de l'Eurométropole (délibération n° 63/2021)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2021

1. Mise à jour de la délibération n° 56/2021 relative au taux d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (délibération n° 56 rectificative/2021)
2. Mise en place de la nomenclature comptable M57 à compter du 1er janvier 2022 (délibération n° 64/2021)
3. Validation des montants pour la fête des aînés (délibération n° 65/2021)
4. Chauffage du club house (délibération n° 66/2021)
5. Bons cadeaux anniversaires (délibération n° 67/2021)

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 novembre 2021

1. Mise à jour de l'indice de fermage (délibération n° 68/2021)
2. Mise à jour des tarifs de concessions du cimetière (délibération n° 69/2021)
3. Décision modificative n° 3 (délibération n° 70/2021)
4. Programme voirie 2022 (délibération n° 71/2021)
5. Voie d'accès à la déchèterie (délibération n° 72/2021)
6. Modification du lieu d'implantation de la borne de recharge électrique (délibération n° 73/2021)
7. Choix du bureau d'études pour les diagnostics géotechniques (délibération n° 74/2021)
8. Nettoyage à l'école élémentaire (délibération n° 75/2021)
9. Validation de la Convention Territoriale Globale avec la CAF pour la petite enfance et le périscolaire (délibération n° 76/2021)
10. Autorisation de signature de demandes d'urbanisme par le Premier Adjoint (délibération n° 77/2021)
11. Désignation du Conseiller Municipal en charge de la Défense (délibération n° 78/2021)

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2021

1. Choix de la nomenclature pour le passage à la M57
2. Avenant n°2 à la convention avec la FDMJC : augmentation du nombre d'heures de ménage hebdomadaires
3. Mise à jour du bail du logement communal
4. Validation des dossiers pour la modification n°4 du PLUI
5. Validation de l'avant-projet sommaire pour le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction accolée d'un périscolaire de 60 places
6. Demande d'autorisation de stationnement d'un taxi
7. Validation du prix des colis doubles
8. Restes à réaliser

Les comptes-rendu détaillés peuvent être consultés dans les panneaux d'affichage de la Commune dans les jours suivants la tenue du Conseil, au secrétariat de la Mairie et sur le site internet de la Commune :

www.breuschwickersheim.fr

Pour plus de renseignements au sujet des délibérations prises lors des Conseils Municipaux, vous pouvez vous adresser à la Mairie.



MORITZ Thomas

Du mouvement dans le personel communal

Après 14 années de bons et loyaux services pour la propreté et l'entretien à la Mairie et à l'École élémentaire, Betty FAULLUMEL a fait valoir ses droits à retraite pour le 31 décembre 2021.

Par ailleurs, Jérémy DIEBOLD qui s'occupait en binôme avec Jean-Michel GANDNER de l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, des travaux, et de la voirie a quitté son poste pour retrouver sa profession d'origine, la menuiserie ébénisterie.

Il a été remplacé par Thomas MORITZ, qui a pris son poste le 15 novembre 2021 et qui travaille en binôme avec Jean-Michel GANDNER.

Un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) dans notre village



Comme annoncé dans le programme de Madame le Maire et son équipe et après plusieurs mois de travail de l'Adjointe au Maire, Anne RITTER, avec la Commission Jeunes et Séniors, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Breuschwickersheim a enfin vu le jour.

Beaucoup de jeunes du village se sont mobilisés pour ce projet. Nous les remercions pour leur enthousiasme.

Le CMJ est ouvert aux jeunes de notre Commune âgés de 9 à 18 ans, il compte une quinzaine d'inscrits, âgés de 9 à 14 ans.

Plusieurs thématiques ont d'ores et déjà été proposées par le CMJ et constitueront leur axe de travail. Le Conseil Municipal aura à cœur de les sensibiliser à la citoyenneté et au fonctionnement d'une Commune.





Gestion du cimetière

Les concessionnaires de tombe, mini tombe ou d'emplacement dans le columbarium ou leurs ayants-droits, sont invités à prendre attache avec le secrétariat de la Mairie afin de signaler notamment tout changement d'adresse.

accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Il est important de préserver ce lieu de recueil en prenant le soin d'entretenir les abords des sépultures et d'y enlever les fleurs fanées.

Vu la délibération n° 69/2021 adoptée par le Conseil Municipal le 29 novembre 2021 et applicable à compter du 1^{er} décembre 2021, les tarifs des concessions dans le cimetière sont :

Pour les concessions en pleine terre :

	Concession simple	Concession double
Pour 30 ans	300 €	600 €

Et pour les autres concessions :

	Case du columbarium	Cave-urne
Pour 15 ans	750 €	750 €
Pour 30 ans	1100 €	1100 €

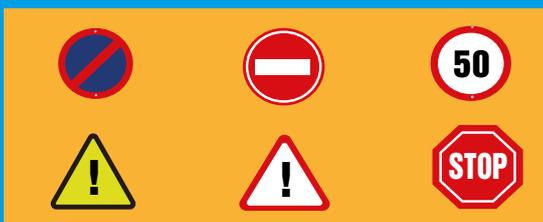


Attestation de recensement

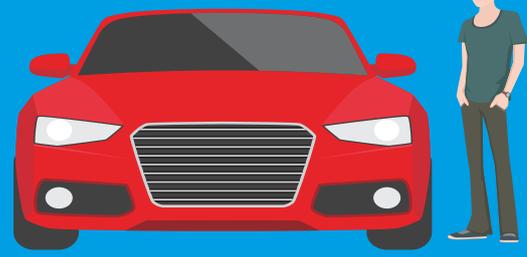
Cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée, ...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Après avoir été recensé, et jusqu'à l'âge de 25 ans, vous êtes tenu de faire connaître au Bureau du Service National de rattachement tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.



**PAS D'ATTESTATION,
PAS DE CODE**



Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)

Elle constitue la 3^{ème} étape du « parcours de citoyenneté ». La JAPD est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date de recensement et l'âge de 18 ans.

C'est l'occasion d'avoir un contact direct avec la communauté militaire et d'y découvrir de multiples métiers et spécialités, civiles et militaires.

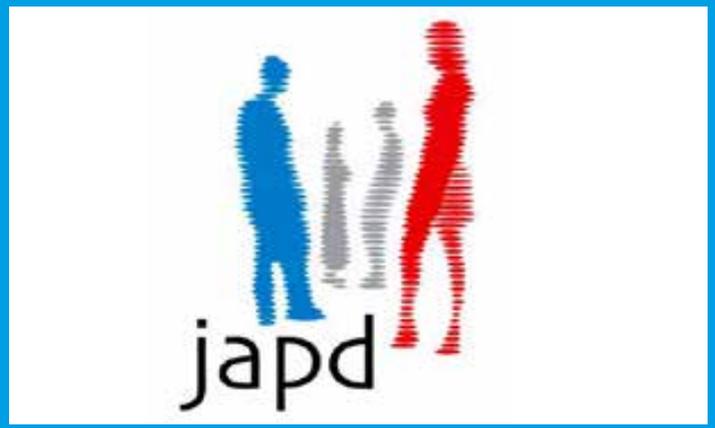
En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous est remis. Ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pièces à produire pour le recensement :
carte d'identité du jeune + livret de famille

Bureau du service national de rattachement :
Caserne Rajeot de la Touche - 44 rue Lauth 67000 Strasbourg
Téléphone **+33 3 90 23 37 52**

Courriel :
bsn-str.sga@defense.gouv.fr

Pour plus d'information, consulter :
www.service-public.fr et www.defense.gouv.fr





Strasbourg.eu
eurométropole



MIEUX RESPIRER C'EST ÇA L'IDÉE!!

QUALITÉ DE L'AIR, SANTÉ,
CLIMAT, FAISONS BOUGER NOS MOBILITÉS !

La ZFE-m sera mise en place à partir du 1^{er} janvier 2022. Toutefois cette première année se veut une année pédagogique pour vous faciliter la transition vers d'autres modes de mobilités.

Elle doit vous permettre d'apprécier vos besoins, d'étudier les solutions qui s'offrent à vous et d'organiser votre mobilité future. À pied, à vélo, en transports en commun ou en voiture mais autrement, tout un bouquet d'offres de déplacement pour adopter les mobilités qui vous vont bien ! En 2022, l'Eurométropole vous conseillera dans l'analyse de votre situation.

Pour bénéficier des aides, ne changez pas votre véhicule maintenant ! Il est nécessaire d'attendre le 1^{er} janvier pour bénéficier des soutiens prévus par l'Eurométropole, sous réserve des conditions d'éligibilité.



ZFE-mobilité
2022 ANNÉE PÉDAGOGIQUE



PHASES	Janv. 2022	Janv. 2023	Janv. 2024	Janv. 2025	Janv. 2028*
Pédagogiques	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2	-
D'interdiction	-	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2

*sous réserve des évaluations renforcées réalisées en 2024 et 2026.

ZFE Mobilité 2022 année pédagogique

Qualité de l'air, santé, climat, faisons bouger nos mobilités !

La ZFE-m sera mise en place à partir du **1^{er} janvier 2022**.

Toutefois cette première année se veut une année pédagogique pour vous faciliter la transition vers d'autres modes de mobilités.

Elle doit vous permettre d'apprécier vos **besoins, d'étudier** les **solutions** qui s'offrent à vous et d'organiser votre **mobilité future**. À pied, à vélo, en transports en commun ou en voiture mais autrement, tout un **bouquet** d'offres de **déplacement** pour adopter les mobilités qui vous vont bien !

En 2022, **l'Eurométropole vous conseillera** dans l'analyse de votre situation et vous **accompagnera** dans les **étapes à suivre** pour bénéficier le cas échéant des aides qui seront mises à disposition des habitants-es et professionnels de l'Eurométropole. Par ailleurs, des **dérogations** seront également possibles.

Pour bénéficier des aides, **ne changez pas votre véhicule maintenant !** Il est nécessaire d'attendre le 1^{er} janvier pour bénéficier des soutiens prévus par l'Eurométropole, sous réserve des conditions d'éligibilité. **Seuls les véhicules achetés après le 1^{er} janvier seront éligibles aux aides.**

Pour toutes questions et informations, n'hésitez pas à vous rendre sur zfe.strasbourg.eu, ou à contacter le **numéro vert 0 800 100 967** de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi ou à adresser votre mail à l'adresse **zfe@strasbourg.eu**.

N° Vert Zone à Faibles Émissions
Ville et Eurométropole de Strasbourg

0 800 100 267 Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi / 9h-12h et 14h-17h

zfe.strasbourg.eu



ENFIN... une liaison cyclable entre Breuschwickersheim et Achenheim

« Nous espérons cette liaison cyclable depuis plus de 30 ans ! »

Elle a été inaugurée samedi 20 novembre par les invités officiels et de nombreux habitants des deux communes, venus à vélo ou à pied. Débutant au giratoire de Breuschwickersheim, elle est autorisée aux piétons et aux cyclistes puis, du côté d'Achenheim, également aux tracteurs avec modération ! Elle aboutit au collège Paul-Wernert d'Achenheim en passant par le lotissement. Ce ruban de bitume de 1 100 m qui longe la M45 permettra d'aller en toute sécurité au collège, à la pharmacie, au supermarché et aussi d'aller travailler !

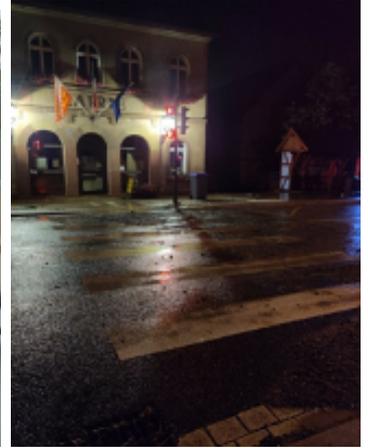
C'est un équipement indispensable pour adopter de nouveaux modes de déplacement. Si la réalisation de cet itinéraire cyclable n'a nécessité que trois mois de travaux, le dossier a mis de longues années à aboutir, en raison de difficultés pour acquérir le foncier. Une quarantaine d'arbres seront aussi plantés tout le long dès ce printemps.

C'est une étape dans le projet d'amélioration du réseau cyclable du secteur Ouest de l'Eurométropole. Suivront ensuite une liaison cyclable Achenheim-Ittenheim, une piste pour rejoindre le canal de la Bruche, une liaison cyclable entre Osthoffen et Breuschwickersheim et une piste dans notre village. Un vaste programme dans le cadre du Plan vélo de l'EMS, lequel bénéficie d'une enveloppe de 100 millions d'euros jusqu'à la fin du mandat.



Breusch sous l'eau

En juin dernier, vous avez pu constater les dégâts causés par les coulées d'eau boueuse rue d'Osthoffen, rue d'Ittenheim, rue du Moulin et dans le bas du village au city stade, terrain de pétanque et sur le parking de la salle polyvalente.



L'Eurométropole a fait un état des lieux des zones d'où ces coulées de boue provenaient afin d'y travailler et de mettre en place des solutions, : parmi lesquelles la mise en place de fascines de bandes enherbées, de plantations de miscanthus et de haies.

L'Eurométropole a d'ores et déjà entamé des travaux rue d'Osthoffen en aménageant les bas-côtés, en curant les fossés et en débouchant un avaloir d'orage.



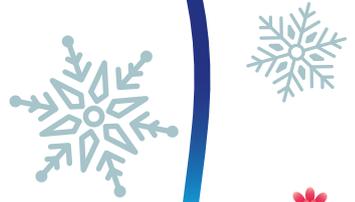
Breuschwickersheim subit ces dégâts de coulées d'eau boueuse par les collines d'Ittenheim et de Hangenbieten, mais également par la montée des eaux du Muhlbach venant de Scharrachbergheim et qui se gonflent en passant par d'Osthoffen.

L'Eurométropole va procéder à des travaux de reméandrage, de reprofilage du lit du Muhlbach et de création des zones de stockage des eaux pluviales.

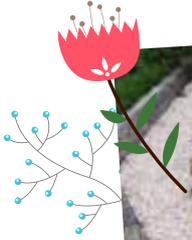




HIVER



PRINTEMPS



ÉTÉ



AUTOMNE





Présentation

du Compte Administratif 2020 et du Budget Primitif 2021

Le COMPTE ADMINISTRATIF 2020 retrace les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement sur l'ensemble de l'exercice passé 2020.

Grâce à une bonne maîtrise des charges, la section fonctionnement a permis de dégager un excédent de 188 731,87 €, en progression de 12 % et ainsi de porter le résultat global à 764 468,61 €

Pour la partie investissement, 2020 a été une année de transition et de fin de mandature, avec un résultat s'élevant à 11 496,82 €.

Ainsi, l'exercice 2020 clôture avec un excédent global de 775 965,43 €

Le budget prévisionnel pour 2021, appelé BUDGET PRIMITIF, a été élaboré avec le souci d'une saine gestion pour le fonctionnement.

Pour la partie investissement 2021, pas de dépenses importantes prévues, dans l'attente du lancement du chantier de rénovation de la salle polyvalente et construction d'un périscolaire en 2022. Afin d'accroître les ressources de la commune pour y faire face, une augmentation du taux de la taxe foncière a été votée par le Conseil Municipal en mars 2021.

Compte administratif 2020

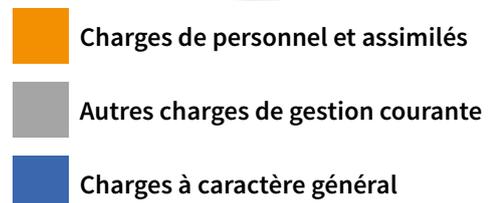
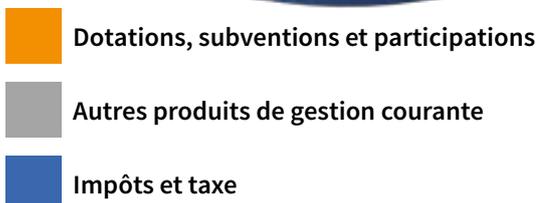
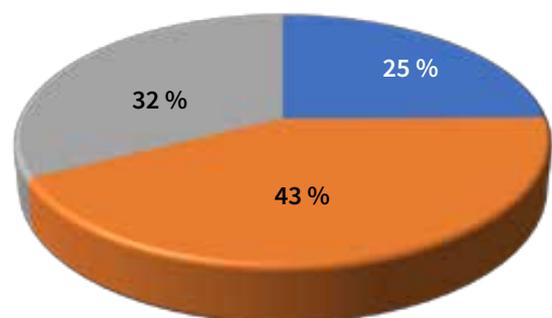
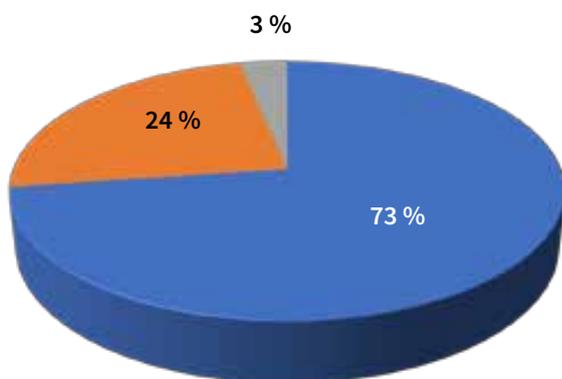
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services, du domaine et ventes	12 963,40 €
Impôts et taxes	545 081,00 €
Dotations, subventions et participations	179 073,25 €
Autres produits de gestion courante	24 617,68 €
Produits financiers	5,02 €
Produits exceptionnels	3 704,31 €
Affectation de résultat N-1	575 736,74 €
Total	1 341 181,40 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	139 377,58 €
Charges de personnel et assimilés	238 601,34 €
Charges exceptionnelles	5 000,00 €
Autres charges de gestion courantes	182 093,14 €
Charges financières	11 640,73 €
Excédent N	764 468,61 €
Total	1 341 181,40 €





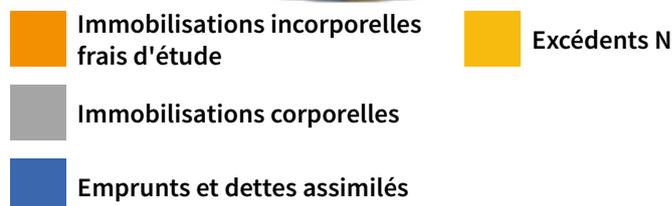
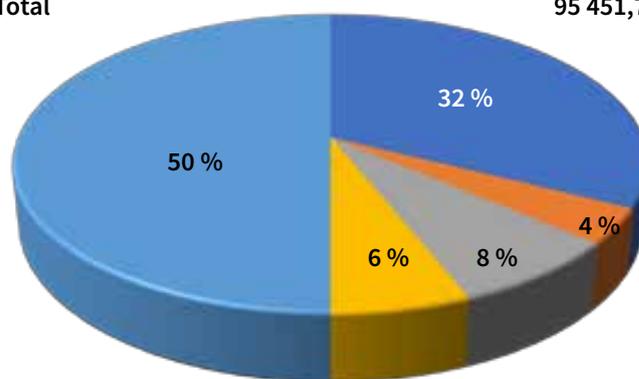
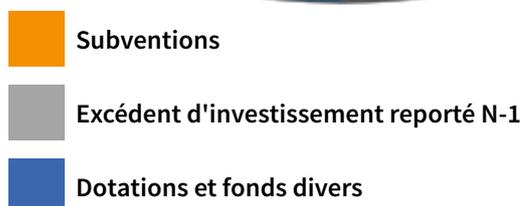
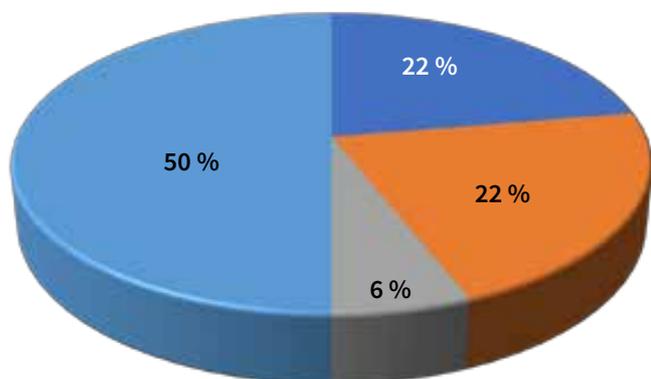
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Dotations, fonds divers	42 637,48 €
Subventions	41 429,00 €
Excédent d'investissement reporté N-1	11 385,23 €
Total	95 451,71 €

DÉPENSES

Emprunts et dettes assimilées	62 070,26 €
Immobilisations incorporelles - frais d'étude	7 330,00 €
Immobilisations corporelles	14 554,63 €
Excédent N	11 496,82 €
Total	95 451,71 €



Le budget primitif 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Atténuations de charges	100,00 €
Produits des services du domaine et ventes	20 400,00 €
Impôts et taxes	597 800,00 €
Dotations, subventions et participations	174 700,00 €
Autres produits de gestion courante	33 100,00 €
Produits financiers	10,00 €
Produits exceptionnels	3 100,00 €
Affectation de résultat	764 468,61 €
Total	1 593 678,61 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	197 750,00 €
Charges de personnel et assimilés	269 650,00 €
Atténuations de PRODUITS = FPIC	4 000,00 €
Autres charges de gestion courantes	209 000,00 €
Charges financières	10 300,00 €
Charges exceptionnelles	300,00 €
Virement de section à section	902 678,61 €
Total	1 593 678,61 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Dotations et fonds divers	30 000,00 €
Subventions	25 000,00 €
Excédent d'investissement reporté	11 496,82 €
Virement de section à section	902 678,61 €
Total	969 175,43 €

DÉPENSES

Emprunts et dettes assimilées	40 000,00 €
Immobilisations corporelles - frais d'étude	50 000,00 €
Immobilisations corporelles	879 175,43 €
Total	969 175,43 €



Service-Public.fr **05 FAMILLE**



DÉCÈS D'UN PROCHE

Guide des démarches



- ✓ Obtenir un certificat médical de décès
Auprès de l'hôpital, la maison de retraite, ou le médecin (si visite à domicile).
- ✓ Faire une déclaration de décès en mairie du lieu du décès
Justificatifs : certificat de décès, pièces d'identité du défunt et du déclarant. Demander des copies de l'acte de décès.

*hors dimanches et jours fériés

- ✓ Vérifier s'il existe un contrat obsèques
Si le défunt en avait souscrit un, prévenir l'organisme concerné.

- ✓ Choisir l'organisme de pompes funèbres
Liste affichée en mairie, dans les établissements de santé, les chambres mortuaires et funéraires. Devis écrit gratuit obligatoire.

À savoir : gratuité de la chambre mortuaire les 3 premiers jours suivant le décès dans un établissement de santé (public ou privé).



Déroulement des obsèques
Dans le respect des volontés du défunt (crémation, enterrement).
Si besoin, achat d'une concession dans un cimetière (se renseigner auprès de la mairie)
À savoir : possibilité d'obtenir jusqu'à 5 000 € de la banque qui gère les comptes du défunt, sur présentation de la facture réglée.

*hors dimanches et jours fériés

Prévenir les organismes payeurs

- ✓ Employeur si le défunt était salarié ou fonctionnaire
- ✓ Pôle Emploi s'il était au chômage
- ✓ Caisses de retraite s'il était retraité
- ✓ Assurance maladie s'il touchait une pension d'invalidité
- ✓ Caf s'il touchait une aide au logement ou le RSA
- ✓ Département s'il touchait des aides sociales (allocation personnalisée d'autonomie par exemple).



- ✓ Banque (blocage des comptes)
- ✓ Contrats de prévoyance (assurance décès...)
- ✓ Notaire (succession et autres démarches)
- ✓ Centre des impôts (déclaration de succession dans les 6 mois, déclaration de revenus dans le délai normal)
- ✓ Caisses de retraite (demande de réversion pour le conjoint survivant)
- ✓ Bailleur (résiliation du bail) ou syndic (règlement des frais de copropriété)



Mise à jour de votre carte électorale

Le changement d'adresse ou changement de votre état civil sur la carte électorale ne se fait pas automatiquement, il vous appartient de faire les démarches soit en Mairie soit sur le site service-public.fr.

Prochaines Élections en 2022

Élection Présidentielle les 10 et 24 avril 2022

Élections Législatives les 12 et 19 juin 2022.



aux nouveaux arrivants !

Bienvenue à vous, nouvel arrivant de Breusch

Pensez à venir vous déclarer en Mairie.

Nathalie et Chloé se feront un plaisir de vous accueillir.



Naissances

- | | | |
|--|---|--|
| 14/01/2021 à Strasbourg
KLEITZ Mathilde, Lily-Rose | 30/05/2021 à Strasbourg
LEICHT Nina Charlotte | 30/11/2021 à Strasbourg
GOUDOT Ariane, Ysée, Marie |
| 19/01/2021 à Strasbourg
GUEYE Ndeya, Liliane | 02/07/2021 à Strasbourg
PAUTET Lucie | 25/12/2021 à Strasbourg
THOMAS Elena |
| 17/02/2021 à Schiltigheim
LOZANO BIRGY Salomé, Marie | 29/08/2021 à Strasbourg
KRATZ Bastien, Arnaud | 26/12/2021 à Schiltigheim
ZEBILINI Maya |
| 04/03/2021 à Strasbourg
TRUJILLO Ella | 29/10/2021 à Strasbourg
HAAS DURR Julius, Arsène, Peter | 28/12/2021 à Schiltigheim
KIEFFER Maud |
| 12/05/2021 à Strasbourg
HEILI Océane | 06/11/2021 à Strasbourg
STRAUB Hector, Charly | 29/12/2021 à Strasbourg
DARTOIS BOISARD Jade, Sabine, Brigitte |
| | 07/11/2021 à Schiltigheim
TLAHIGUE Naya | 31/12/2021 à Strasbourg
WERKLE Nathan, Loïc |

Décès

- | | | |
|---|---|---|
| 02/01/2021 à Molsheim
NIESS Marthe | 13/03/2021 à Strasbourg
COLLIGNON Guy, Maurice, Robert | 02/11/2021 à Breuschwickersheim
NORTH Charles |
| 13/01/2021 à Strasbourg
UFFLER Alfred, Fernand | 18/05/2021 à Strasbourg
SCHLEIFER Alfred | 22/11/2021 à Strasbourg
ROSER née DIEMER
Elisabeth, Marguerite |
| 03/02/2021 à Strasbourg
WAGNER Denis | 21/06/2021 à Strasbourg
FRELIGER Roger, Marcel | 23/11/2021 à Breuschwickersheim
MEDARD Jean-Jacques |
| 20/03/2021 à Breuschwickersheim
DIEMER née ANDRES Suzanne | 26/07/2021 à Breuschwickersheim
GROSSKOST Daniel, Charles | 02/12/2021 à Strasbourg
POUSSE Jean |
| | 27/09/2021 à Strasbourg
CERLAND née GUT Elisabeth | |

Mariages



MEYER Pascal, Claude
et WINTERHALTER Christine, Marie-Louise
célébré le 31 juillet 2021



VELTEN Yann, Roland
et GUYON Isabelle, Marie
célébré le 31 juillet 2021



FAULLUMEL-MARTINI Didier, Jacques
et MULLER Mireille, Elise
célébré le 28 août 2021



École maternelle

Cet hiver, notre magnifique érable, malade, a dû être abattu. Pour le remplacer, les enfants ont planté un tilleul. Petits et grands se sont attelés à la tâche. Il faudra du temps pour que cet arbre atteigne la taille du précédent.

Heureusement, il existe des travaux qui modifient le paysage plus rapidement. C'est avec M^{elle} Truntzer, embauchée en contrat de Service Civique, que les enfants ont planté des pensées, cinéraires, choux d'ornement et une véronique. Nous nous sommes rendus à pied chez M. Blanc, dans le village, pour acheter les plantes nécessaires.

Dans le coin potager, nous avons récolté des pommes de terre, du maïs, des potirons et des graines de tournesol.

La présence de M^{elle} Truntzer nous permettra de travailler autour du développement durable tout au long de l'année. Jardinage, land art, sensibilisation à la sécurité à vélo, tri des déchets, cuisine seront quelques-unes de ses missions.



École élémentaire

Une rentrée en musique à l'école élémentaire:

Les élèves de CP, CE2 et CM1 ont pu bénéficier d'une présentation d'instruments de musique le lundi 6 septembre 2021. Elle a été organisée par l'harmonie du village. Les élèves ont tous été conquis et ont apprécié ce moment de partage musical. Des morceaux traditionnels comme modernes ont été joués ce jour-là pour présenter chaque instrument. Nous remercions l'harmonie pour cette présentation.



Une rentrée sportive :

Dès la rentrée nous avons pu organiser pour les élèves de toute l'école une sortie accrobranche afin de faire découvrir aux enfants les sensations de l'escalade en pleine nature. Les parcours étaient adaptés à chaque âge et ont permis à chacun d'évoluer à son rythme dans cette activité sportive.





Périscolaire

Cette année, le périscolaire de Breuschwickersheim situé au sein de la salle polyvalente, accueil désormais 36 enfants.

Géré et organisé par la FDMJC d'Alsace sur le territoire du SIVU Les Châteaux, c'est avec Yassine BERKIOUI le directeur, accompagné de Sarah CONENNA et Ilyes DAMANI les animateurs, que cet accueil offre la possibilité aux enfants de la commune âgés de 3 à 10 ans, de se restaurer et d'évoluer dans un cadre favorisant l'apprentissage et l'épanouissement en dehors des temps scolaires.

Tout au long de la semaine, les enfants participent avec plaisir à des activités de loisirs divers et variés, lors d'ateliers sportif, culturel et artistique en adéquation avec le rythme et les envies de chacun.

De plus, la FDMJC propose également sur le territoire du SIVU des accueils de loisirs chaque période de vacances scolaires (excepté les vacances de Noël). De nombreuses activités, sorties et projets sont au rendez-vous pour les enfants âgés de 3 à 12 ans. Rendez-vous sur le Facebook « Périscolaires SIVU Les Châteaux » pour plus d'information.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter **l'accueil périscolaire au 06 36 05 45 75** ou par mail : **periscolaire.breuschwickersheim@fdmjc-alsace.fr**.



Urbanisme et Bâtiments



Dépôt en ligne de vos demandes d'autorisation d'urbanisme

A compter du 1^{er} janvier 2022, la dématérialisation s'applique aux demandes d'autorisation d'urbanisme.

Ainsi il conviendra de déposer votre demande sur le Guichet numérique des demandes d'urbanisme :

www.breuschwickersheim.ads.strasbourg.eu/gnau

Ce guichet permet de :

➔ **S'informer sur le règlement** du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

➔ **Déposer vos demandes d'urbanisme :**

- ✓ Déclaration d'intention d'Aliéner (DIA)
- ✓ Déclaration de Cession (DCC)
- ✓ Certificat d'Urbanisme d'information (CUa)
- ✓ Certificat d'Urbanisme d'Opération (CUB)
- ✓ Déclaration Préalable (DP)
- ✓ Déclaration Préalable Maison Individuelle (DPMI)
- ✓ Déclaration Préalable Lotissement (DPLT)
- ✓ Permis de Construire (PC)
- ✓ Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)
- ✓ Permis de Démolir (PD)
- ✓ Permis d'Aménagement (PA)



Les dépôts peuvent se faire à tout moment sans avoir besoin de vous déplacer en Mairie.

Cela permet les économies de papier vu qu'il n'y a plus d'exemplaires papier à fournir.

➔ **Suivre vos dossiers en temps réel**, à tout moment, sans avoir besoin de vous déplacer en Mairie

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Chloé KOCH à
chloe.koch@breuschwickersheim.fr
ou par tél au **03.88.96.10.86**

Pour plus d'informations :
www.breuschwickersheim.fr



Le projet de rénovation de la salle polyvalente et de construction accolée d'un périscolaire de 60 places

Comme vous le savez, la Municipalité travaille depuis quelques temps sur deux projets phare qui ont été fusionnés en un, à savoir :

- D'un côté, la rénovation de la salle polyvalente datant de 1978 et qui est le lieu central de la vie de notre village.
- De l'autre côté, la construction d'un périscolaire pour accueillir tous les enfants de notre village sur la Commune.

Nous vous rappelons que vu l'augmentation croissante du nombre d'enfants accueillis cela ne pouvait plus se faire seulement sur Kolbsheim (Commune avec laquelle nous sommes en regroupement pédagogique intercommunal et où le périscolaire était historiquement implanté pour les deux Communes) dont les locaux ne peuvent pas accueillir davantage d'enfants. D'où l'ouverture depuis septembre 2019 à la salle polyvalente de Breuschwickersheim, dans le cadre d'une autorisation spécifique, d'un accueil périscolaire temporaire en attendant la construction du nouveau périscolaire.

Ces deux projets ont été fusionnés en un seul pour plusieurs raisons, dont notamment :

- Une mutualisation des équipements ce qui permet de répondre à des problématiques actuelles telles que les économies d'énergie, la limitation de l'empiètement sur de nouvelles emprises foncières, les économies financières...
- Une meilleure lisibilité pour les usagers en regroupant les principales activités en un lieu unique.
- Une question de place vu que la Commune n'est propriétaire que de très peu de foncier constructible.

Pour la réalisation de ce projet, la Commune a lancé en avril 2021 un concours de maîtrise d'œuvre sur esquisse. 54 agences et groupements ont répondu au premier tour. Le jury du concours composé d'élus et de personnes extérieures a pris connaissance des 54 candidatures et en a effectué un classement duquel 3 candidats ont été sélectionnés.

Ces 3 candidats ont été invités à remettre leur proposition pour fin juillet 2021 sur la base du cahier des charges établis par la Municipalité en lien avec le CAUE du Bas-Rhin (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement). En août 2021, le jury de concours s'est à nouveau réuni pour analyser les prestations remises par les 3 candidats.

Le jury a retenu l'offre du groupement représenté par F+F Architectes de Strasbourg. Cette décision a été confirmée par le Conseil Municipal en date du 10 août 2021 à l'unanimité.

Le projet consiste en une démolition en grande partie et reconstruction de la salle polyvalente en conservant la dalle et un pignon de la salle actuelle. Comme c'est le cas aujourd'hui, la nouvelle salle polyvalente comprendra une grande salle et une petite salle, des sanitaires ainsi que des locaux de rangement pour les diverses activités associatives. L'extension de la salle actuelle comprendra, quant à elle, le périscolaire avec une salle de réfectoire, des ateliers pour les enfants accueillis, des sanitaires ainsi que des locaux de rangement et divers. La mutualisation/le lien entre les deux ensembles se fait principalement sur la partie cuisine-chambre froide ainsi que sur la partie comprenant les locaux et équipements techniques. L'aménagement des espaces extérieurs se fera également notamment avec une cour pour l'espace périscolaire.

Ce projet, fruit d'une réflexion commune avec les associations et principaux utilisateurs, est estimée à 4 670 000 € hors taxes, subventions non déduites (les dossiers de demande de subventions sont en cours).

Afin de vous présenter le nouveau cœur de vie de notre village, une présentation publique du projet sera organisée lorsque les détails techniques et administratifs auront été réglés. La date vous sera communiquée selon les moyens habituels (bulletin d'information, site, journal électronique d'information).



Vue projet depuis le parking, côté Est



Installation arrangement de fleurs à la Mairie



Hôtel à insecte - rue des Lilas



Nettoyage du Monument aux Morts



Installation de plusieurs bancs dans la Commune



Plantation d'un arbre à l'école maternelle



Journée citoyenne à l'école maternelle



Création d'un banc en bois avec le tronc de l'arbre coupé à l'école maternelle



Création de jeux avec l'arbre coupé à l'école maternelle



Équipements Eurométropole





ASCB Section Tennis Club de Breuschwickersheim - Hangenbieten

La nouvelle saison tennistique a débuté le 1^{er} septembre dernier.

L'école de tennis est encadrée par notre monitrice **Déborah**.
Informations au **06 62 36 28 26**.

Pour **devenir membre**, consulter les résultats de nos équipes engagées en interclubs ou pour toutes informations, vous pouvez contacter le **06 98 76 07 12** ou consulter le site internet du club : **www.club.fft.fr/tc.breusch-hangen**

Vous souhaitez taper la balle mais vous n'êtes **pas membre du club**, c'est possible grâce au **système de location horaire**.
Informations au **06 98 76 07 12**.



Manifestations 2022 :

- **Mai / Juin** : tournois doubles et multi-chances, interclubs jeunes et seniors,
- **Juillet 2022** : tournoi senior.

Pendant l'hiver, le tennis club donne la possibilité à ses membres de jouer en salle à Hangenbieten (contact : M. MAROT au **03 88 44 16 70**).

Le Président,
Dominique ARDENGHI
dominique.ardenghi@sfr.fr - 06 98 76 07 12

ASCB Section Stammtisch

Les rencontres amicales du STAMMTISCH ont repris sous la forme de pratique de la pétanque depuis juin-juillet.

Nous nous voyons en plein air avec les précautions d'usage vis-à-vis du COVID.

Prochainement, nous retournerons en salle (ancienne école) pour des échanges conviviaux et jeux de société.

Venez nous rejoindre les jeudis après-midis à partir de 14h00.
Au plaisir de vous rencontrer.

Renseignements **03 88 59 55 98**

Un temps de yoga



Le yoga, dont le nom vient du mot sanscrit qui signifie "UNIR" (le corps et l'esprit), suscite un intérêt de plus en plus grand. Dès septembre, les participants sont revenus aux séances, les anciens et quelques nouveaux, formant un groupe joyeux et soudé. Le yoga se pratique de 7 à 77 ans...voire plus ; il est parfois qualifié de technique anti-âge !

En combinant les postures pendant les séances, il s'agit d'harmoniser le corps, la respiration et le mental. Souhaitons que ces séances apportent en plus bien-être et joie de vivre !

Les séances ont lieu chaque lundi de 18H30 à 19H30 à la salle polyvalente de Breusch, hors vacances scolaires

Renseignements auprès de **Jacqueline BORNERT**
tél : **06 65 64 96 99**
ou **Eliane HOCKE (enseignante) tél 06 82 71 31 48**

ASCB Section Gym

Si vous voulez vous **maintenir en forme**, venez nous rejoindre, pour des séances de **fitness et de gym en musique**, dans la **joie et la bonne humeur** !

2 cours sont proposés **le mardi à la salle polyvalente de Breuschwickersheim (rue des Forgerons)** :

GYMNASTIQUE séniors en musique de 10h à 11h :

- Renforcement musculaire complet (bras, jambes, fessiers, taille, abdominaux, gainage (renforcement des abdominaux en contractant le plancher pelvien),
- Pilate et respiration abdominale en fin de séance.

FITNESS à partir de 12 ans et jusqu'à 77 ans (ou plus) de 20h00 à 21h00 :

- Intervalle training ou cardio pur : jogging, jumping jack, enchaînements chorégraphiés, enchaînements fractionnés, corde à sauter,
- Renforcement musculaire : squats, fentes, exercices cuisses-abdos-fessiers, travail du haut du corps avec des poids, des bâtons, des ballons, etc
- Etirements en fin de séance.

Les cours ont lieu de septembre à juin, hors congés scolaires et sont ouverts à tous (femmes et hommes), quelque soit votre lieu d'habitation.

Les 2 premières séances sont gratuites et les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. **N'hésitez pas à venir avec vos ami(e)s en début de séance pour vous joindre à nous afin de déterminer si les cours proposés vous conviennent.**

Attention, suite aux recommandations du gouvernement, le Pass Sanitaire est obligatoire pour participer à ces activités.

Contact :
Présidente : **Carine Toussaint**
06 70 17 78 49 - toussaintjmc@gmail.com



Tarif indicatif pour 2021-2022 :

Adulte : 90€
Etudiant : 75€
Moins de 14 ans : 73€





Harmonie Sirène

L'Harmonie Sirène de Breuschwickersheim vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année : qu'elle vous soit douce, pleine de santé et de liberté retrouvée.

L'orchestre est sorti ragaillardi de cette trop longue méharée ponctuée des quelques oasis salvateurs. Comme vous avez pu le constater lors de notre concert de l'avent ! A sa tête, un nouveau chef nous dirige avec un enthousiasme et un professionnalisme qui nous inspirent beaucoup : Sylvain FELLMANN ! Maestro !

Un grand merci à nos partenaires et pour votre soutien lors de notre opération « les chocolats de l'Harmonie 2021 »

Tous les musiciens et notre Directeur vous donnent
rendez-vous le 7 mai
pour notre Grand Concert de Printemps !

Musiciens ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre.
Nos répétitions ont lieu le vendredi à 20h00 en salle Charles BECK, et... visitez notre site :
<https://harmoniebreuschwickersheim.wordpress.com/>

Contact : Xavier TERNOY SMS : 06 83 528 501



ASCB Section Volley Loisirs

La saison 2020/2021 a été quasiment blanche à cause de la COVID 19.

La rentrée de septembre 2021 s'est effectuée dans de bonnes conditions grâce à une bonne adaptation au pass sanitaire et les passionnés de volley ont enfin pu reprendre leur activité sportive et de loisirs.

Tout le monde est ravi de se retrouver tous les jeudis soir (sauf durant les congés d'été) à la salle polyvalente de Breuschwickersheim de 20 h 30 à 22 h 30

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter :

Lucien KRATZ

Tél 06 76 28 61 50

Email : lucien.kratz@evc.net

Patrick ZEISSLOFF

Tél 06 62 36 28 26

Email : vpzeissloff@gmail.com





ASCB Section Club de Loisirs

Et voici à nouveau une année de passée sans avoir été utilisée à plein de ses possibilités !

Nous avons malgré tout repris de l'activité surtout en début d'année et à partir de septembre.

De belles randos d'une journée ou des balades de demi-journée ont eu beaucoup de succès auprès des nombreux participants, heureux de se retrouver en plein-air et en sécurité !

Citons la rando du Fuchsloch (région de Romanswiller), celles du Nideck, de la Vallée de la Serva (Champ du Feu) et du Mont St Michel près de Saverne. Les Matinales, plus faciles et souvent suivies d'un restaurant ont également eu beaucoup de succès comme la découverte de la Forêt du Neuhof, le tour du Kochersberg, le tour de Breusch et villages voisins, enfin le Auenwildnispfad près du Rhin.

A partir de Septembre, à nouveau plus de convivialité avec une très belle soirée « Retrouvailles » pour environ 40 membres autour d'un très beau buffet et de l'animation !

Reprise également culturelle avec la visite du très intéressant Musée du Bagage à Haguenau, d'une journée à Paris pour voir la collection Morozov à la Fondation Vuitton et petit tour à la Samaritaine magnifiquement rénovée, et pour terminer l'année, se plonger dans nos traditions régionales à l'Ecomusée de Ungersheim.

En espérant pour 2022 un retour à plus de régularité, il sera proposé une Rando et une Matinale par mois, les sorties culturelles seront proposées au fur et à mesure. Il y aura toutefois en janvier l'expo Camille Pissaro à Bâle. Un WE convivial et nature est d'ores et déjà proposé pour les 26 et 27 mars 2022 aux Terrasses à Wangenbourg.

Quant à notre voyage à Malte, reporté 2 fois, il aura bien lieu du 9 au 16 juin 2022, et est ouvert à de nouvelles personnes intéressées ; renseignements auprès du contact ci-dessous :

Lilli RIEHM - Tel : 03 88 96 02 44 ou 06 08 42 25 17

Email : liliane.riehm@orange.fr



Amicale des Sapeurs Pompiers de BREUSCHWICKERSHEIM

2021 : Une année associative complexe

Encore une année de passée, pas des plus simples. Nous vous avons annoncé une réservation de salle et d'orchestre pour le 27 mars 2021 : une deuxième soirée « Après-Ski ». La date était bien trop tôt dans l'année pour pouvoir avoir lieu.

Heureusement, depuis cet été, les associations villageoises « copines » ont pu retrouver les locaux de la salle polyvalente pour nous organiser le 13 juillet et un Messti. Merci à eux ! Quel bonheur de se retrouver autour d'une tarte flambée, se réunir entre familles et amis.

Quand vous lirez ces lignes nous serons venus vers vous pour nos calendriers 2022. Merci pour votre soutien et vos gentils mots lors de cette rencontre annuelle.

Je vous annonce la date du samedi 26 mars 2022 pour une soirée « Après-Ski » avec l'orchestre STEREO.

En espérant que vous avez passé de joyeuses fêtes de Noël, les membres de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Breuschwickersheim vous souhaitent une bonne et agréable année 2022.

Sylvie HOFMANN

Section Rives du Muhlbach : activité opérationnelle :

Géraldine LEGRAND et Alexis KAUFFMANN de Breuschwickersheim, Stéphane MULLER de Osthoffen ont rejoint les effectifs au cours de cette année 2021.

C'est Manuel BORNERT qui a courageusement pris la relève de Jean-Louis NIEDERST qui a fait valoir ses droits à la retraite. Il est le chef de notre Section Rives du Muhlbach qui intervient sur les communes d'Achenheim, Breuschwickersheim, Kolbsheim et Osthoffen.

Le SDIS67 est toujours à la recherche de nouveaux volontaires motivés et disponibles.



F.C.BREUSCHWICKERSHEIM

À mi-saison,

L'équipe première qui a subi le départ de son entraîneur, début août, est en pleine reconstruction. Ce départ est perçu comme un mal pour un bien, car il permet à l'entraîneur par intérim, Sylvain Graff, d'intégrer les jeunes joueurs qui sont arrivés au club au début de la pandémie. L'effectif est travailleur, et nul doute que la saison sera des plus intéressantes.

Pour notre équipe réserve, l'objectif est simple, les anciens joueurs de l'équipe première ont intégré cet effectif pour diminuer la différence de division entre les équipes séniors, le binôme Bruno Bernhardt et Clément Quiri, réussissent un travail parfait, rendez-vous en juin.

Cette saison nous avons eu l'opportunité de recréer une équipe 3, en effet, le travail entamé il y a 3 ans rend le club à nouveau attractif. Cette équipe est coaché par le binôme Jessy Ludwig de Bilger et Guillaume Fruhauf.

L'équipe féminine coaché par Sylvain GRAFF et Lucien North a le vent en poupe, malgré le départ de quelques unes, nos bleues ont un effectif pléthorique de 24 joueuses de qualité et un esprit d'équipe irréprochable. Une belle saison en perspective.

Les Super vétérans sont toujours sous la houlette de Michel Hofmann, malgré le vieillissement de l'équipe et les résultats en dents de scie, l'état d'esprit reste positif, l'apport de jeunes serait idéal.

Cette saison, le club a pu reconduire l'ensemble des catégories de sa section jeune, les U7 Masculin coachés par Cyril Mehn et Ludo Steidel, les U7 Féminin coachées par Valentin Graff et Vincent Trujillo, les U9M coachés par Alain Weber et David Debs, et, une toute première la catégorie U11M coachés par Benoît Diemer et Johan Fruhauf.

Il faudra néanmoins réfléchir vite à l'évolution pérenne de notre club en terme d'infrastructure, en ayant doublé le nombre de licenciés, nos 2 vestiaires et notre terrain ne suffisent plus...

Au niveau des festivités, le F.C.B. est un acteur majeur dans l'animation de la Commune, nous avons eu l'honneur de relancer le Messti, cher à notre village, et l'Okto'breuschfest. Toujours un succès.

Nous espérons pouvoir vous retrouver sur notre nouveau calendrier de festivités pour l'année 2022.

Le président et son comité souhaite remercier le conseil municipal, les partenaires, les supportrices et supporters, les membres actifs et passifs pour leur soutien.

Merci à mon comité qui est très sollicité et m'accorde sa confiance et me soutient dans les orientations que je prends pour le club,

*Au plaisir de vous rencontrer autour du rectangle vert,
Bien sportivement,
Le Président, Sylvain GRAFF*

Manifestations 2022 :

- 12 février 2022 : *Diner Dansant*
- 5 juin 2022 : *Tournoi interquartiers*
- 23/24 juillet 2022 : *Tournoi Séniors*
- **After work du FCB les vendredi soirs durant l'été**

Contact

Séniors : Sylvain Graff au 06 76 35 73 08

Jeunes : Ludovic Steidel au 06 29 36 64 36

Paroisse protestante de Breuschwickersheim

La paroisse protestante du secteur de Achenheim-Breuschwickersheim-Osthoffen a son église et son presbytère à Breuschwickersheim, à la hauteur du 71 rue principale (sortie du village, direction Molsheim).

Les mois qui viennent de s'écouler ont été compliqués, voire difficiles, pour les paroissiens et les temps que nous vivons ne sont toujours pas redevenus « normaux » avec cette pandémie qui n'en finit plus de finir, ce qui nous contraint à ne rien prévoir à trop long terme. Mais nos activités ont redémarré presque comme avant la rentrée de septembre 2021. Les cultes du dimanche, bien sûr, et aussi les mariages et baptêmes, retardés pendant de longs mois, ont pu avoir lieu dans de bonnes conditions. Les activités jeunesse reprennent également, ainsi que le groupe biblique. Le Conseil presbytéral de la paroisse a été renouvelé de moitié (*voir photo*).

Pour tout renseignement concernant la vie de la paroisse, vous pouvez joindre le pasteur Philippe François très facilement par téléphone au 06.72.73.14.55, par mail à l'adresse philippe.francois7@yahoo.fr. Vous pouvez aussi demander à recevoir le « journal » paroissial Le Sillon (quatre numéros par an), sur simple demande et gratuitement. Enfin, notre Consistoire s'est doté d'un site internet où vous trouverez tous renseignements utiles sur la vie des paroisses du secteur : www.protestants-ittenheim.org

**En attendant de pouvoir vous rencontrer,
bien fraternellement.**

*Laetitia Mebs, présidente du Conseil presbytéral
Philippe François, pasteur*





Paroisse Catholique Charles de Foucauld de Breuschwickersheim

DE LA COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DES RIVES DU MUHLBACH BREUSCHWICKERSHEIM – ACHENHEIM – OBERSCHAEFFOLSHEIM



Depuis le printemps 2020, nous célébrons à l'église protestante.

Nous remercions tout particulièrement le pasteur Philippe François et la paroisse protestante pour l'accueil qu'ils nous font.

Vous trouverez les horaires des célébrations de la Communauté de Paroisses sur le site :

communaute-rives-muhlbach.org

Si vous désirez le bulletin paroissial, il vous suffit d'envoyer un mail en inscrivant vos coordonnées et en indiquant si vous souhaitez le bulletin par mail, dans la boîte à lettres en version papier ou les deux.



un petit geste, quelques gouttes suffisent pour fleurir l'avenir !

Pour les sacrements et tous autres renseignements, vous pouvez vous adresser à :

M. l'abbé Sébastien LAOUER :

Presbytère de la Communauté de Paroisses

2 rue de l'église ACHENHEIM

tél : 03 88 96 00 76 - courriel : commuhlbach@gmail.com

secrétariat : mardi de 13h 30 à 17h et vendredi de 9h à 12h

et Mme Germaine DINGER,

présidente de l'Association Paroisse Charles de Foucauld

tél : 06 84 96 82 78 - courriel : dingergermaine@hotmail.fr

sont à votre disposition.



GEM Les Châteaux

Le GEM, groupement des écoles de musique Les Châteaux, est votre partenaire culturel sur le territoire de l'ancienne communauté de commune Les Châteaux. Nous vous accueillons dès 4 ans sans limite d'âge pour pratiquer un instrument de musique : le trombone, le cor, la trompette, le baryton, le tuba, la clarinette, le saxophone, la flûte traversière et à bec, la batterie et les percussions, le violon, la guitare classique, électrique et folk, l'accordéon et le piano, l'éveil musical, approfondir vos connaissances en culture musicale.

Prochaines dates :

- **Dimanche 30 janvier à 11h :** *Concert des Professeurs à Kolbsheim*
- **Mercredi 23 mars à 18h :** *Audition des élèves à Achenheim*
- **Mardi 24 mai à 20h :** *Concert de fin d'année des élèves à Achenheim*
- **18 juin :** *Fête de la musique*

Contact :

07 82 948 948 / 07 81 67 48 19

gemleschateaux@laposte.net

Site internet : <https://gem-leschateaux.opentalent.fr>

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/GemlesChateaux/>



Amicale des pêcheurs de Breusch'

Notre amicale fêtera cette année son cinquantième anniversaire, l'occasion par le biais de ce bulletin de nous remémorer l'historique de la naissance de l'APB.

Et qui de mieux pour en discuter que Marcel KUHN, membre fondateur et doyen de notre association.

Marcel était déjà beaucoup investi dans le milieu associatif et la vie de notre village, et ceci bien avant la création de notre Amicale.

Président du FCB fin des années 60 où il avait créé la première équipe de jeunes, c'est tout naturellement qu'il fut à l'origine, avec d'autres passionnés, du début de l'aventure de l'Amicale des Pêcheurs de Breuschwickersheim.

En 1971 s'est tenue la première réunion réunissant 15 membres et la somme de 1 800 francs fut récoltée pour l'achat du pré où se trouve l'actuel étang dit « Steinbronn ».

L'étang fut creusé l'année suivante et sera inauguré le 3 Septembre 1972, par Monsieur Albert DIEMER, alors Maire de Breuschwickersheim, lors du tout premier concours de pêche à la truite.

Après avoir coupé le ruban, Monsieur DIEMER eu le privilège de pêcher le tout premier poisson.

Inauguration de l'étang 1972 - Le Maire Albert DIEMER coupe le ruban



Les installations de l'époque étaient sommaires se souvient Marcel, qui avec son camion ramenait régulièrement des matériaux pour la construction des différents abris réalisés par les membres.

Aujourd'hui notre Association peut être fière du travail accompli, tant par nos anciens que par les membres actuels ou qui se sont succédés.

APB : « Marcel, pour conclure cette visite, quel est ton ressenti sur l'évolution de notre association depuis sa création ? »

M.K : « L'association n'a eu de cesse de faire évoluer ses activités, ses installations. Le comité et son président mènent la gestion parfaitement et dans la bonne humeur. Je souhaite que cela continue ainsi encore de nombreuses années, c'est le seul cadre "vert" de notre village et les habitants sont heureux d'y passer lors de leur promenade en famille ou lors des manifestations pour s'y retrouver dans de purs moments de convivialité ».



Marcel KUHN avec le président Richard HOFMANN lors d'une visite à l'étang durant la réfection des berges

Calendrier des manifestations 2022

Ouverture de l'étang le 03/04/2022

Pêche des scolaires le 15/05/2022

Les 24 Heures de Breusch les 25 et 26/06/2022

Pêche des habitants,
soirée tartes flambées - salades mixtes le 07/08/2022

soirée tartes flambées le 03/09/2022

Contact : Richard HOFMANN - 06 50 27 92 02
richard.hofmann1950@gmail.com

AGF – Club Féminin



La pandémie et l'obligation du Pass sanitaire a réduit le nombre de membres du Club Féminin, nous sommes actuellement 30 à 35 personnes.

Très prochainement Il est prévu de faire des visites de musées, balade d'une demi-journée (si le temps le permet), jeux, bricolage selon le sujet proposé, conférence sur un thème choisi.

Doucement tout se remet en place en espérant que ce coronavirus ne bouleversera plus notre planète.

Le Club Féminin de Breuschwickersheim vous présente ses meilleurs vœux dans l'espoir que 2022 nous permettra la reprise de ses activités.

Marie-France FASSEL
Présidente
03 88 96 02 28



Pétanque club de Breuschwickersheim

2021... une saison bien calme pour le comité car les règles sanitaires toujours en vigueur n'ont malheureusement pas permis l'organisation de nos 2 tournois en doublettes du 1^{er} mai et du dernier dimanche du mois d'août.

Qu'à cela ne tienne...nous avons malgré tout passé une excellente année, une bonne ambiance et des membres motivés. Une quinzaine de joueurs était régulièrement présente sur le terrain le samedi après-midi ainsi qu'une section d'une dizaine de retraités de Breuschwickersheim (et d'ailleurs) le jeudi après-midi et pour qui la pétanque est devenue un passe-temps favori. Se retrouver entre copains, se mesurer à l'autre, vouloir toujours mieux faire...parfois au mm près, boire un coup... rien de tel pour passer un bon moment et pouvoir se dire « A la semaine prochaine les gars ! »



Ça ne rigole plus chez les aînés...on joue

Merci aussi à la commune de Breuschwickersheim qui nous soutient et qui nous a permis de répandre une nouvelle couche de concassé sur toute la surface du terrain. Merci à Rémi pour la mise à disposition de son tracteur et surtout à Pierre pour sa dextérité et son savoir-faire. Un boulodrome idéalement situé sur un axe de passage et très prisé même par des « non Breuschois »

La porte est toujours ouverte à tous, quel que soit l'âge, le sexe, vous êtes les bienvenus.

Dates à retenir pour les concours en doublettes :
1^{er} mai et 28 août 2022.

Le comité

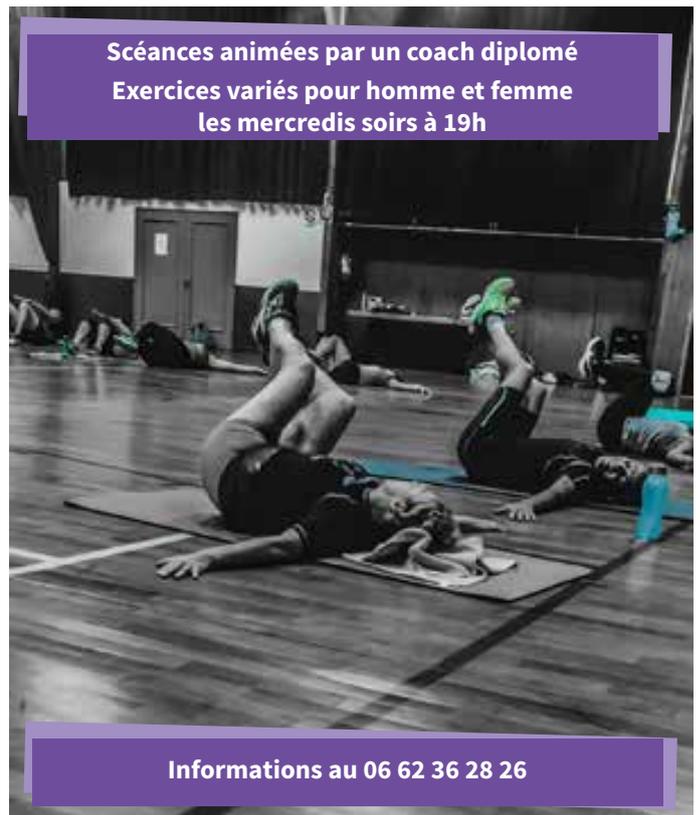


L'équipe des travaux d'épandage du concassé au complet et notre ami John

ASCB Section Cardio Renforcement Musculaire



Restez en forme en pratiquant des exercices et ateliers divers de renforcement musculaire et cardio.



Scéances animées par un coach diplômé
Exercices variés pour homme et femme
les mercredis soirs à 19h

Informations au 06 62 36 28 26



Association de Parents d'Élèves



Breusch and Kolbs

APE

Depuis 2015, l'Association de Parents d'Elèves de Breuschwickersheim et Kolbsheim, alias Breusch and Kolbs APE, est une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie des écoles et dont le but est d'accompagner et de soutenir financièrement les différents projets de l'équipe enseignante.

Nos activités (ventes de fromage, produits régionaux, carnaval...) permettent de récolter des fonds qui sont, chaque année, reversés aux différentes classes afin de leur permettre de réaliser des projets pédagogiques, d'apporter une aide pour des sorties, des spectacles ou pour tout autre achat de matériel.

Elle permet aussi aux parents d'élèves de mieux se connaître et de partager autour de la vie des enfants des moments de convivialité où la bonne humeur et une bonne ambiance sont de mise.

Tous les parents, dès lors qu'un de leurs enfants est scolarisé à Breuschwickersheim ou à Kolbsheim, est membre de l'APE et est le bienvenu pour participer aux manifestations.

Vous retrouverez l'actualité de l'association et le détail des actions régulièrement mis à jour sur le site de l'APE : <https://breuschandkolbsape.wixsite.com/site> ; en s'abonnant à notre newsletter ; ou via notre compte Facebook "Breusch Kolbs Ape" (<https://www.facebook.com/michele.ape.7>)

Évènements



Les grands anniversaires 2021



Les époux STOPIELLO

Noces d'or



Les époux MULLER



Les époux BORNERT

Noces de diamant



Les époux FRELIGER Roger et Jeanne

Les époux MOEBS Jean-Pierre et Marie-Thérèse

Les époux LUDWIG Jean et Paulette



Les époux BAUR



Les époux KUHN



Les grands anniversaires 2021



KUHN Marcel
90 ans



LEGUEN Monique
80 ans



LUDWIG BILGER Suzanne
85 ans



HECKLER Lucien
90 ans



ZEISSLOFF Arthur
80 ans



HOLWEG Philippe
80 ans



MANGINOT Marguerite
85 ans



TOUSSAINT Lydie
90 ans



ROESS Mathilde
85 ans



MANGINOT Guy, 90 ans



MOËBS Marie-Thérèse
80 ans



BAUR Marguerite
85 ans

STEINHELBER Berthe (80 ans)
FRELIGER Jeanne (80 ans)
KUHN Lydie (80 ans)
LAMBS Michel (80 ans)
UFFLER Lydiane (85 ans)

WURTZ Christiane (80 ans)
SCHWEIGER Robert (80 ans)
LAMBS Gabrielle (80 ans)
KRAENKER Jeanne (90 ans)



CLAES Bernadette
85 ans



RETOUR SUR 2021



Mars - Osterputz

Le 13 Juillet





RETOUR SUR 2021



Août
Messti de Breusch



Octobre
Réunion
prévention séniors





Novembre



Inauguration de la liaison cyclable



Décembre

Caravane des contes pour les enfants de l'école maternelle



Visite du Saint Nicolas

Distribution des colis de Noël aux aînés



Visite du Saint Nicolas à l'école maternelle

Livraison des Manneles aux écoles



Visite du Saint Nicolas à l'école élémentaire





INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Selon la loi, chaque Commune est chargée de recenser les personnes qui le souhaitent dans un registre nominatif intitulé « registre des personnes vulnérables ». Ce registre permet à la Commune, aux services sanitaires et sociaux, de contacter facilement et directement toutes les personnes isolées ou seules en cas de déclenchement d'un plan d'urgence lié à un risque exceptionnel (plan canicule en été, plan grand froid en hiver ou encore plan lié à une crise sanitaire telle que l'épidémie de Covid19...) afin de prendre de leurs nouvelles et de leur apporter d'éventuelles informations et aides. Cette liste doit également être transmise au Préfet en cas de demande.

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- ▶ les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- ▶ les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- ▶ les personnes adultes handicapées

L'inscription sur ce registre est une démarche volontaire. Les données y figurant sont strictement confidentielles.

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale). La notion de tiers retenue ici est large, elle intègre ainsi toute personne physique (parent, voisin, médecin traitant, etc) ou morale (service de soins à domicile, etc).

La demande d'inscription volontaire doit être faite en Mairie :

- Soit en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site de la Commune et/ou disponible en Mairie et à l'Agence Postale Communale ou que nous pouvons vous faire déposer dans la boîte aux lettres sur simple demande en Mairie
- Soit par mail à accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Comme l'autorise l'article 28 du Code Électoral, un courrier nominatif, émis sur la base des personnes inscrites sur la liste électorale, a été adressé, courant du mois de novembre 2020, aux personnes pouvant figurer sur ledit registre afin de les informer qu'il leur est possible de s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre la Mairie au 03.88.96.00.05 ou par mail à accueil.mairie@breuschwickersheim.fr



UNE QUESTION

UN DOUTE

UNE DEMANDE

UN BESOIN



Ayez le réflexe MAIRIE

www.breuschwickersheim.fr

Ou contactez-nous au **03 88 96 00 05**

accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

CONTACTS

La Mairie

La Mairie est ouverte au public

Lundi : **14h à 19h**

Mercredi : **8h à 12h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Nathalie et Chloé se feront un plaisir de vous accueillir.

Accueil 03 88 96 00 05

accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Commune de Breuschwickersheim

57 rue Principale - 67112 Breuschwickersheim

Madame le Maire :

Doris TERNOY, Maire

06 63 09 42 83

Les Adjoints :

Lucien KRATZ

06 76 28 61 50

Anne RITTER

07 70 99 92 70

Emmanuel MEPIEL

06 83 49 00 77

Responsable de la Salle Polyvalente

06 77 25 34 81

Service Social

03 88 96 00 05

Se renseigner auprès de Nathalie CAQUELIN à la Mairie

Site internet de la commune : www.breuschwickersheim.fr

La Poste

L'Agence Postale Communale est ouverte au public

Du Lundi au mercredi : **14h à 17h**

Vendredi : **9h à 12h - 14h à 17h**

Samedi : **9h à 11h**

Carine se fera un plaisir de vous accueillir

Accueil : **03 88 96 00 00**

Enfance

Multi Accueil Les Lutins des Châteaux

03 88 51 65 67

Périscolaire de Breuschwickersheim

06 36 05 45 75

Périscolaire de Kolbsheim

03 90 29 35 80

École Maternelle

03 69 78 01 91

École Élémentaire de Breuschwickersheim

03 69 81 53 98

École Primaire de Kolbsheim

03 90 29 42 42

CENTRE ADMINISTRATIF

VILLE ET EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

1 parc de l'Étoile

67076 Strasbourg Cedex

03 68 98 50 00

Site internet :

www.strasbourg.eu

DÉCHETS

Ordures Ménagères

03 68 98 51 90

Enlèvement des objets encombrants

03 68 98 51 89

Pour mémoire, la déchèterie de Breuschwickersheim reste ouverte les mercredis et samedis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

EAU ET ASSAINISSEMENT

Permanence Eau – eaux potable

03 88 19 97 09

Permanence Assainissement

03 88 40 05 96

AUTRES

GAZ

Réseau GDS – Sécurité gaz 24h/24

03 88 75 20 75

Énerest Gaz de Strasbourg – Accueil clientèle

03 88 75 20 20

AUTRES ADMINISTRATIONS

Préfecture du Bas-Rhin

03 88 21 67 68

www.bas-rhin.gouv.fr

Service du cadastre

03 90 41 20 00

Tribunal d'Instance de Schiltigheim

03 88 19 27 80

CTS : www.cts-strasbourg.eu

03 88 77 70 70

CTBR : www.ctbr67.fr

09 72 67 67 67

Santé et autres numéros utiles

POMPIERS

Faire le 18

Podologue, Charles FRANÇOIS

03 90 29 35 41

GENDARMERIE

Faire le 17

Masseur, Kiné Mme OBRY

09 83 67 93 86

Wolfisheim

03 88 78 20 19

Mme REGNIER et Mme ZERR

URGENCE - SAMU

Faire le 15

Réflexologie Mme CLEVENOT

07 49 56 81 92

Numéro d'urgence européen

112

PHARMACIES

SOS MÉDECINS

03 88 75 75 75

Achenheim

03 88 96 14 80

Centre antipoison

03 88 37 37 37

Ittenheim

03 88 69 00 14

Urgences SOS mains

03 88 55 22 68

Ernolsheim-sur-Bruche

03 88 96 09 40

SOS Ambulance

0800 648 201

Pharmacies de garde :

3237

(n° Audiotel 0,34 euros TTC/minute) ou sur le site web des pharmacies de garde

SANTÉ

Cabinet médical

Médecin : Dr. Thierry MARGUERON

03 88 96 18 69

Dr. Sophie HAETTEL, associée

et Dr. Alexandra LEGARÇON, Collaboratrice libérale

Cabinet infirmier

LEGRAND, BINDER, CLEVENOT, SCHWENCK 03 88 96 57 17

CULTES

Paroisse protestante

M. le pasteur Philippe FRANCOIS

03 67 08 67 70

Paroisse catholique

Mme Germaine DINGER

03 88 96 13 83

06 84 96 82 78

M. l'abbé Sébastien LAOUER

03 88 96 00 76

CALENDRIER

Janvier - Septembre 2022

Toutes ces dates sont à confirmer en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

Janvier

31 Concert des professeurs Par le GEM

Mars

19 Osterputz Par la Commune
20 Bourse aux jouets Par la Gym et le tennis
26 Soirée après-ski Par l'Amicale des Sapeurs-pompiers

Avril

3 Ouverture de l'étang de pêche Par l'Amicale des Pêcheurs
10 et 24 Élections Présidentielles Par la Commune

Mai

1^{er} Concours de Pétanque Par le Club de Pétanque
7 Concert de l'Harmonie Sirène Par l'Harmonie Sirène
15 Pêche des scolaires du RPI Par l'Amicale des Pêcheurs

Juin

5 Tournoi inter-quartiers Par le FCB
12 et 19 Élections Législatives Par la Commune
25 et 26 Les 24 heures de Breusch Par l'Amicale des Pêcheurs

Juillet

13 Fête Nationale Par l'Harmonie Sirène
9 au 30 Tournoi OPEN Adultes Par le Club de Tennis
23 et 24 Tournoi Charles NORTH Par le FCB

Août

7 Pêche des habitants Par l'Amicale des Pêcheurs
20 au 22 Messti Par l'Harmonie
28 Concours de Pétanque Par le Club de Pétanque

Septembre

3 Tartes Flambées Par l'Amicale des Pêcheurs



Commune de Breuschwickersheim - 57 rue Principale - 67112 Breuschwickersheim
accueil.mairie@breuschwickersheim.fr - www.breuschwickersheim.fr

Tél. 03 88 96 00 05